

Invitation presse
Vendredi 30 Novembre 2018 – 18h30

Mane et la Chambre de métiers, Ensemble pour soutenir les artisans

Alors qu'ils ont fait de la proximité un axe majeur de la mandature qu'ils entament, les élus de la Chambre de métiers et de l'artisanat ont sollicité l'ensemble des maires du département pour leur proposer de signer une Charte de soutien à l'économie de proximité. Dans les Alpes de Haute Provence, la ville de Mane a répondu favorablement à cette invitation à adopter une politique affirmée en faveur des entreprises artisanales situées sur sa commune et de valorisation du « Consommez local, consommez artisanal » auprès de ses habitants.

Laure Vial

Présidente de la Délégation
Alpes de Haute-Provence de la
Chambre de métiers et de l'artisanat
de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Jacques DEPIEDS

Maire de MANE

vous invitent à assister à la
signature de la Charte de soutien à l'activité économique de proximité,
qui aura lieu en présence des entreprises artisanales,
partenaires économiques et élus du territoire

30 novembre 2018 à 18 h 30
à la Salle Polyvalente Henri Laugier à MANE

Les échanges se poursuivront en toute convivialité au cours d'un cocktail.



L'engagement portera sur quatre priorités :

- > **faciliter la promotion des savoir-faire** artisanaux locaux auprès des consommateurs et **diffuser le label « Consommez local, consommez artisanal »** pour la valorisation des produits locaux ;
- > **maintenir et renforcer l'activité artisanale** sur le territoire de la commune ;
- > **permettre le renouvellement des entreprises artisanales** en encourageant la reprise d'entreprise ;
- > **soutenir la politique volontariste de la Chambre de métiers et de l'artisanat au travers de son offre de services** qui repose notamment sur l'accompagnement et le suivi des porteurs de projet et des artisans installés qui souhaitent développer leur activité.